

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Pascal Cloutier, greffier adjoint qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-12-597 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-12-598 ADOPTION. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce conseil adopte, tel qu'elles ont été présentées, les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 démontrant des revenus, des dépenses et des affectations de l'ordre de 21 125 668 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-12-603 ADOPTION. PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023.

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2021-2022-2023, lequel prévoit des immobilisations pour un montant de 26 010 722 \$, dont 10 676 874 \$ pour l'année 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 09.

La deuxième période de questions a eu lieu à

2020-12-600 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 11.

ADOPTÉE à l'unanimité